

# Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA Option Gestion et Protection de la Nature (GPN)

Formation qualifiante homologuée de niveau 5 en 1 an

## CE BTSA FORME DES TECHNICIENS DE TERRAIN EN CHARGE DE LA GESTION ET DE LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS ET DES ECOSYSTEMES.

### PREREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (ex : BTS).

Etre éligible à la formation continue.

### OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de former des techniciens supérieurs polyvalents aptes à répondre aux différents besoins de la protection et de la valorisation des espaces naturels. Cela suppose de bonnes connaissances en écologie ainsi qu'une bonne culture générale. La formation a pour but d'apprendre à décrire, analyser et définir les objectifs de la gestion d'un espace naturel et ses modalités de valorisation.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Ouverture sur le monde : Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication,
- Traitement des données et informatique,
- Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles, liées au secteur professionnel (expertises naturalistes, gestion de la nature et concertation territoriale, opération de génie écologie, animation d'un public, démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels),
- Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel.

### METHODES MOBILISEES

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise,
- Travaux pratiques et mises en situation via des cas concrets,
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en entreprise.

### DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

La candidature à la formation est possible à partir de janvier. Un entretien sera obligatoire afin de valider le dossier de candidature. La formation se déroule d'août à juin sur 36 semaines, soit environ 1000 heures, auquel il faut ajouter 12 semaines minimum de stage.

### TARIF(S)

Coût maximal de la formation : nous consulter

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- France Travail pour les contrats AIF (Aide Individuelle à la Formation),
- Transitions Pro pour les Projets de transition professionnelle (PTP),
- Autres organismes (CNFPT, ANFH)
- CPF (compte personnel de formation)

Un mixage des financements est possible.

Des informations plus précises vous seront transmises lors de votre entretien. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles en cours de formation (CCF) (50% de la notation globale) et évaluation des épreuves terminales en fin de formation (50% de la notation globale).

## DEBOUCHES POSSIBLES

Les domaines d'interventions du Technicien Supérieur « gestion et Protection de la nature » intéressent des secteurs professionnels comme :

- Les Organismes et Associations de Gestion de milieux naturels : Conservatoires du littoral, Conservatoire des sites naturels, Fédérations de chasse, Fédération de pêche, Office National des Forêts, Parc Régionaux, Réserves naturelles, Associations de la protection de la nature, CPIE, ...
- Les Administrations et les Collectivités territoriales : Communes et groupements de communes, Syndicats mixtes, Syndicats des rivières, Services environnements des mairies...
- Les Bureaux d'études environnementales (faune, flore, habitats, ...)
- Les structures d'éducation à la nature : clubs CPN, fermes pédagogiques, CPIE, ...

Poursuite d'études possible

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap.

## RESPONSABLES DE L'ACTION / CONTACT

Elise VUILLAMY, Directrice  
Tél. : 02 35 34 71 22  
Mél : [mfr.coquereauumont@mfr.asso.fr](mailto:mfr.coquereauumont@mfr.asso.fr)

Pauline DUVAL et Lucie HOUZARD, Chargée du dossier administratif  
Tél : 02 35 34 71 22

Solinda MENDY, Secrétaire/Référente handicap  
Tél : 02 35 34 71 22  
Mél : [solinda.mendy@mfr.asso.fr](mailto:solinda.mendy@mfr.asso.fr)